

**2017-2018**  
**Dossiers de poursuite d'études après l'IUT GMP**  
(à lire très attentivement)

⇒ **Votre responsable poursuite d'études**

Les étudiants sont divisés en 2 groupes par ordre alphabétique et ont chacun 1 responsable poursuite d'études :

- **de A à H : M. BOUTEZ.**
- **de I à Z : M. DECOOPMAN.**

Adressez vous à votre responsable pour toute question et pour obtenir vos avis de poursuites d'études.

⇒ **Les dossiers**

Les étudiants se chargent de la **collecte des appréciations** demandées par les établissements **auprès des enseignants concernés.**

Chaque étudiant renvoie son dossier de poursuite d'études à l'établissement concerné.

Généralement, les formations post DUT demandent un avis de poursuite d'études émanant du département d'IUT dans lequel l'étudiant a réalisé son diplôme. Cet avis est confidentiel, nous vous le transmettons directement sous pli scellé (sur cet avis sont indiquées les coordonnées des responsables poursuite d'études au cas où l'établissement souhaiterait avoir confirmation de l'appréciation). Pour obtenir cet avis, vous devez **transmettre à votre responsable poursuite d'études (au plus tard, 2 semaines avant la date limite de dépôt du dossier) :**

- 1 exemplaire de la « fiche d'appréciation » (cf. page 3 et 4) : vous devez compléter l'encadré dans sa totalité (excepté le classement qui est confidentiel). *Précisez s'il s'agit d'une formation initiale ou par alternance.*
- L'exemplaire de la fiche poursuite d'études de l'établissement concerné si elle existe (la compléter au maximum : nom, prénom, DUT...)
- Le tout dans une enveloppe non cachetée comportant votre nom et celui de l'établissement

**En plus de ces éléments, veuillez indiquer (sur un Post-it) votre n° de portable et/ou votre adresse mail. Cette information permettra à votre responsable de poursuite d'études de vous joindre rapidement en cas de problème avec votre dossier.**

Même lorsque les documents portent la mention "à remplir par l'I.U.T.", les étudiants doivent remplir **toutes** les informations relatives aux notes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année. Votre responsable poursuite d'études se chargera de la vérification.

**Une feuille de notes provisoire pour le semestre 4** pourra être remise aux étudiants qui se chargeront de la photocopier. Les étudiants feront de même avec leurs bulletins de S1, S2 et S3. Ce bulletin provisoire sera établi pour tous les étudiants qui pourront venir le chercher à partir du mois de mai. Les étudiants qui ne pourraient se déplacer devront adresser ou déposer une enveloppe timbrée avec leur adresse en écrivant au dos de l'enveloppe : "bulletin de Semestre 4".

## ⇒ Quelques Conseils

- **Soucieuse de la motivation réelle d'intégration des étudiants**, les écoles s'informent sur le nombre d'autres dossiers soumis par les candidats. **Choisissez donc avec discernement selon votre niveau et sachez limiter** le nombre de vos candidatures.
- Attention à ne pas mélanger les dossiers. Les certificats de scolarité, attestations de bourse sont à **demandeur au bloc central**. Les feuilles de notes provisoires du Semestre 4 sont à réclamer au secrétariat du département.
- **Contrôlez vos dossiers**. N'oubliez pas de les dater et les signer.
- **L'adresse du département de l'IUT est :**

IUT "A" de LILLE I, département GMP  
BP 90179  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

**Il n'y a pas de distribution postale au département, écrire "rue de la recherche" provoque un retard de courrier de 2 JOURS.**

- **Le N° d'établissement de l'IUT est : 059 2602H**
- Les copies du D.U.T. et/ou du bulletin final doivent impérativement être transmises par l'étudiant aux établissements immédiatement après la remise des diplômes. Sans ces documents, l'établissement risque de considérer que l'étudiant annule sa candidature ou n'a pas obtenu le D.U.T. En septembre, il sera trop tard pour réparer cet oubli.
- Les étudiants ont intérêt à tenir à jour une liste des établissements pour lesquels ils sont candidats. Ils doivent noter le numéro de chaque dossier, et doivent consulter régulièrement le tableau d'affichage "poursuite d'études".
- Attention à l'orthographe des lettres de motivation. Faites vous relire...
- **La clarté et le soin** apportés à la rédaction d'un dossier en disent tout autant qu'un relevé de note...

*Le travail du responsable "poursuite d'études" se limite à reporter l'avis émis par le jury et à donner l'appréciation au nom du chef de département.*

*En cas de réel problème, téléphoner à F. BOUTEZ (03 20 67 73 22) ou à X. DECOOPMAN (03 59 57 28 51).*

*Il peut nous arriver d'être absents une semaine. Le délai de 2 semaines n'est pas un luxe !!*

## ⇒ Poursuite d'études Licence Générale (L2 ou L3) à l'USTL

Si vous souhaitez poursuivre vos études en licence à l'université de Lille1, vous devez effectuer une **validation d'études (validation d'acquis)**.

Pour cela, vous devez télécharger un dossier (à partir de mi-février) sur le site de Lille 1 :  
Connecter vous sur le site de Lille 1 ; Aller dans **Espace Etudiants** ; Puis **Admission Inscription** ; puis **Modalités Admission Inscription** .

Cadre à remplir par l'étudiant

Monsieur – Madame – Mademoiselle <sup>(1)</sup> .....

Numéro de dossier : .....

Titulaire du Baccalauréat Série..... Année..... Mention.....

Préparant le D.U.T. .... Option : ..... Année : .....

Non redoublant  redoublant  semestre(s) redoublé(s).....

**Résultats obtenus au 1<sup>er</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats obtenus au 2<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats obtenus au 3<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats provisoires obtenus au 4<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Candidat à une admission à** (Nom et adresse de l'Etablissement) :

Pour une formation de type : Ecole d'ingénieur FI  Ecole d'ingénieur Alternance

Licence Générale  Licence Professionnelle  Autre (niveau BAC + ...)

**Avis du Conseil des Professeurs du Département :**

Très favorable  Favorable  Réserve  Défavorable

Villeneuve-d'Ascq, le .....  
Le Chef de Département  
Par délégation, le responsable des poursuites  
d'études

X.DECOOPMAN  
xavier.decoopman@univ-lille1.fr

**Avis du Directeur de l'I.U.T. :**

Villeneuve-d'Ascq, le .....  
Pour le Directeur de l'I.U.T. 'A',  
Par délégation, l'enseignant chargé de la Scolarité,  
Vincent DEVLAMINCK

Cadre à remplir par l'étudiant

Monsieur – Madame – Mademoiselle <sup>(1)</sup> .....

Numéro de dossier : .....

Titulaire du Baccalauréat Série..... Année..... Mention.....  
Préparant le D.U.T. .... Option : ..... Année : .....

Non redoublant  redoublant  semestre(s) redoublé(s).....

**Résultats obtenus au 1<sup>er</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats obtenus au 2<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats obtenus au 3<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Résultats provisoires obtenus au 4<sup>ème</sup> semestre :**

Moyenne générale : ..... / 20 Classement : ..... / .....

**Candidat à une admission à** (Nom et adresse de l'Etablissement) :

Pour une formation de type : Ecole d'ingénieur FI  Ecole d'ingénieur Alternance

Licence Générale  Licence Professionnelle  Autre (niveau BAC + ...)

**Avis du Conseil des Professeurs du Département :**

Très favorable  Favorable  Réservé  Défavorable

Villeneuve-d'Ascq, le .....  
Le Chef de Département  
Par délégation, le responsable des poursuites  
d'études

F. BOUTEZ  
francois.boutez@univ-lille1.fr

**Avis du Directeur de l'I.U.T. :**

Villeneuve-d'Ascq, le .....  
Pour le Directeur de l'I.U.T. 'A',  
Par délégation, l'enseignant chargé de la Scolarité,  
Vincent DEVLAMINCK